

Communiqué de presse



CONSEIL DU JURA BERNOIS



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Hautes écoles de l'Arc jurassien et du canton de Berne : l'appel du CAF et du CJB entendu

Bienne / La Neuveville, le 5 mars 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB) ont pris connaissance avec une grande satisfaction de la collaboration mise en place entre la Haute école Arc (HE-Arc, francophone) et la Haute école spécialisée bernoise (HESB, alémanique). Un accord-cadre signé en décembre vise à développer et renforcer la coopération entre ces deux hautes écoles, actives notamment à Bienne et Saint-Imier.

Les deux établissements s'engagent à développer des synergies, des échanges d'informations et d'étudiantes et étudiants, ou encore des projets communs, principalement dans les domaines techniques. Ils s'engagent aussi à se concerter avant l'ouverture de nouvelles filières, dans le but d'éviter une concurrence qui pourrait les affaiblir.

Ce développement répond aux demandes exprimées dès 2010 par le CAF et le CJB lors des discussions en vue de l'installation du campus de la HESB à Bienne. Dans leurs prises de position respectives, les deux conseils avaient soutenu le projet à condition qu'il soit mené dans un esprit de complémentarité. Ils ajoutaient que la HE-Arc et la HESB pouvaient toutes deux se renforcer grâce à des efforts de coordination. Ils n'excluaient pas que des filières bilingues soient ouvertes de manière concertée et dans des domaines qui ne feraient pas concurrence à l'autre partenaire.

Le CAF et le CJB saluent la bonne collaboration affichée par les directions des deux établissements. Ils sont convaincus que la concentration à Bienne des filières techniques de la HESB aura un effet positif sur l'industrie régionale, dont l'excellence requiert un personnel hautement qualifié ainsi que des capacités d'innovation qui pourront bénéficier de la proximité avec les instituts de recherche.

Pour plus d'informations

Secrétariat général du CJB (dès 13h30) : 032 493 70 73
Secrétariat général du CAF : 032 323 28 70